

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

RÉSOLUTIONS CA10 090106, CA10 090107 ET CA10 090108

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 6 avril 2010, le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), les résolutions ci-après mentionnées à l'effet :

- d'accorder, pour l'emplacement constitué du lot 3880816 du Cadastre du Québec, l'autorisation d'occuper le bâtiment sis au 11100, boulevard de l'Acadie à des fins de centre d'hébergement et de soins de longue durée, aux conditions énoncées à la résolution, et ce, malgré les articles 9 (hauteur en mètres et en étages), 52 (pourcentage de superficie de la façade à l'alignement de construction), 132 (usages prescrits) et 566 (nombre minimal d'unités de stationnement) du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) – Résolution CA10 090106 / Dossier 1091333027;
- d'accorder, pour l'immeuble portant le numéro 10950, avenue Péloquin situé sur le lot 2496766 du Cadastre du Québec, l'autorisation de construire un garage détaché, aux conditions énoncées à la résolution, et ce, malgré l'article 347 (4) (emplacement de la dépendance) du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) – Résolution CA10 090107 / Dossier 1091333126;
- d'accorder, pour le bâtiment existant portant le numéro 1440, rue Antonio-Barbeau, l'autorisation d'ajouter un étage pour des fins de production agricole, aux conditions énoncées à la résolution, et ce, malgré les articles 25 (hauteur en mètres et en étages), 87 (pourcentage maximum d'ouvertures), 81 et 81.1 (pourcentage minimal de maçonnerie) et 132 (usages prescrits) du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) – Résolution CA10 090108 / Dossier 1091333138.

Ces résolutions entrent en vigueur le jour de leur publication, conformément à la loi et peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ à Montréal, ce dix-septième jour d'avril deux mille dix.

Me Sylvie Parent
Secrétaire d'arrondissement substitut
Chef de division – Greffe, performance et informatique